



Club Inter-sports et de Haute Montagne

**ITINÉRANCE SUR LA GTJ - la 15<sup>ème</sup> -  
« sur la trace des contrebandiers »  
SKI ALTERNATIF AVEC PORTAGE  
27 au 30 janvier 2024  
Code 24SF04**

**Organisation : S. JACQUET - C. BON**

**Inscription et renseignements** : auprès de Serge Jacquet (06 83 33 59 45) ou de Catherine Bon (06 89 77 43 03)

La Grande Traversée du Jura à ski de fond offre la douceur et la variété de ses reliefs, la magie de ses paysages. Cette très belle envolée de 175 kilomètres débute dans le Val de Morteau dans le Doubs pour se terminer à Giron dans l'Ain après avoir traversé le Parc naturel régional du Haut-Jura.

Pour cette version 2024, nous partirons de Suisse en empruntant la TJS homologue en Suisse de la GTJ en France, et toujours en alternatif, comme d'habitude ! Nous rentrerons en France par La Cure et traverserons le massif du Risoux avant de rejoindre Mouthe. Nous effectuerons entre 20 et 35 km par jour avec nos sacs (possibilité de skier sans sac une fois à l'étape). Nos hébergements seront en demi-pension mais le premier hébergement étant rustique (pas de douche) et très isolé, chacun aura à sa charge d'amener son pain pour dîner (fondue) et petit-déjeuner. Le groupe se composera de 12 personnes au maximum, organisateurs compris. L'itinéraire est détaillé ci-après.

**DEROULEMENT DU WEEK-END** : Ski de fond en technique « alternatif » sur les traces de la TJS/GTJ, entre 20 et 35 km par jour avec port du sac. Groupe de 12 personnes, organisateurs compris

Samedi 27 : Train Paris – Vallorbe puis Vallorbe – Le Brassus  
En ski jusqu'aux Pralets (Suisse)

Dimanche 28 : En ski Les Pralets - La Cure  
Bus pour rejoindre Les Rousses  
En ski Les Rousses - Chalet Gaillard

Lundi 29 : En ski Chalet Gaillard – Les Enguenelles

Mardi 30 : En ski Les Enguenelles - Mouthe  
Train Frasné – Paris

**TRANSPORT :**

Samedi 27 : Train Paris Gare de Lyon 7h56 – Vallorbe 10h58 par TGV LYRIA n° 9261  
puis Vallorbe - Le Brassus (billet à prendre sur place)

Mardi 30 : Taxi collectif pour rejoindre Frasné  
Train Frasné 18h45 -- Paris Gare de Lyon 22h04 avec changement à Dole  
par TER n° 895708 puis TGV INOUI n° 6766

**PRIX DU WEEK-END** : environ 200 EUR comprenant hébergements en demi-pension et taxi collectif du mardi

**A LA CHARGE DU PARTICIPANT :**

- le pain pour le repas du samedi soir et le petit-déjeuner du dimanche matin, le repas du mardi soir (train)
- les pique-niques des midis
- les billets de train aller et retour

**MATÉRIEL** : non exhaustif, **pensez à faire un sac léger !**

Skis de fond, sac à dos léger pour 4 jours, drap de sac, pharmacie personnelle, frontale, anorak (Goretex conseillé), gants, veste polaire, bonnet, lunettes, écharpe, crème solaire, couverture de survie, sifflet, pique-nique, vivres de courses, gourde, argent de poche (CHF), cartes du CIHM, d'identité (nous serons en Suisse) et d'assurance valides.

**POUR S'INSCRIRE :**

- **Il faut être adhérent au CIHM pour l'année 2023-2024 ou être titulaire de la carte Découverte (voir la brochure pour les conditions).**

**L'inscription sera effective à la réception du chèque d'arrhes de 50 euros au nom de Serge Jacquet et du bulletin d'inscription complété. Groupe de 12 personnes (organisateur compris).**

Association CIHM

Site Internet : [www.cihm.info](http://www.cihm.info) – Email : [association@cihm.info](mailto:association@cihm.info)

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

Club Inter-sports et de Haute Montagne

**ITINÉRAIRE SUR LA GTJ - la 15<sup>ème</sup> -  
« sur la trace des contrebandiers »  
SKI ALTERNATIF AVEC PORTAGE  
27 au 30 janvier 2024  
Code 24SF04**

NOM :

Prénom :

Année de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tel. :

Email :

N° de carte CIHM 2023/24 :

Ou Carte Découverte : 25 € à l'ordre du CIHM

Arrhes : 50 € à l'ordre de Serge Jacquet (lui téléphoner pour l'adresse)

Personnes à contacter en cas de besoin :

Nom, Prénom :

Parenté :

Tel. :

Nom, Prénom :

Parenté :

Tel. :

Je déclare être assuré(e) pour la couverture de l'activité choisie :

Assureur : ..... N° affiliation : ..... Tel urgence : .....

Une assurance facultative, couvrant les accidents corporels (assurance individuelle accident) ainsi que les frais de recherche, de secours, d'évacuation et de rapatriement est vivement conseillée.

**NOTE COVID : lors des déplacements, le port du masque est recommandé (train, taxi, etc...). Prévoir du gel hydro-alcoolique.**

Si vous devez annuler votre inscription, tout désistement doit être signalé au plus tôt et par écrit à l'organisateur et fera l'objet de frais d'annulation : la retenue couvrira l'intégralité des frais engagés non récupérables avec un montant minimal forfaitaire de 15€.

Quelles que soient les modalités d'inscription, aucun report sur une autre sortie n'est possible.

Les inscriptions sur liste d'attente ne font l'objet d'aucun frais d'annulation, excepté cas particulier dûment précisé.

Loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978 : voir notice dans la brochure du CIHM.

- J'accepte les conditions d'inscription, de participation et d'annulation contenues dans la brochure et dans la fiche technique du week-end.
- Je suis conscient que les organisateurs CIHM, membres bénévoles, ne sont ni guides, ni moniteurs professionnels et que je suis avant tout responsable de ma propre sécurité. Néanmoins, adhérant à un groupe, je m'engage à ne pas m'isoler seul hors des pistes.
- J'accepte les conditions sanitaires à appliquer lors des déplacements et à l'hébergement.

Date et signature :